



# *Réforme de la filière technique, plan de requalification, organigrammes de référence et audience DAP*

Le vendredi 16 février à 10h s'est tenue à la DAP une réunion multilatérale avec le bureau ME3 sur la restitution des listes de postes qui seront ouverts à la requalification de C en B et de B en A concernant les personnels techniques de l'administration pénitentiaire.

Pour votre information, avec la signature du relevé de conclusion, 120 agents seront requalifiés de C en B et 42 agents de B en A, tout ceci en 3 ans (par Examen Professionnel ou Liste d'Aptitude).

Suite au travail effectué depuis 4 mois avec l'administration, les propositions faites conjointement par les syndicats et l'administration étaient finalisées. Et en demandant l'avis aux Directeurs Interrégionaux, ceux-ci ont voulu modifier des propositions qui pour nous étaient bien arbitrées et équitables pour toutes les DISP.

Lors de cette réunion, l'administration n'était pas ouverte à la discussion. Elle ne voulait pas revenir sur les modifications apportées par les Directions Interrégionales.

Cependant, **FO n'a rien lâché et a exigé que les incohérences remontées par les DISP soient modifiées (postes déjà occupés, postes déjà créés et ouverts à la mobilité,...).**

**FO a demandé que cette liste soit modifiée rapidement : nous estimons que nous avons assez perdu de temps sur le plan de requalification !**

Ce rendez-vous a été suivi à 14h d'un entretien avec le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, Monsieur Bredin, au cours duquel le SNP PT **FO** a pu faire remonter les revendications suivantes :

- la demande de finalisation des listes de postes proposés sur 3 ans à la requalification de 120 agents de C en B et 42 agents de B en A ;
- la mise en place d'organigrammes de référence pour les personnels techniques ;
- la levée des sanctions encourues par les personnels techniques suite aux mouvements.

Lors de la Sous-Direction Métiers a finalement indiqué qu'ils allaient retravailler au plus vite avec les organisations syndicales sur les quelques postes restant à modifier !

Dès la sortie de la réunion le SNP PT **FO** a transmis à la Sous-Direction Métiers la liste des modifications que nous souhaitons apporter.

Concernant les organigrammes de références pour le personnel technique, M. Jimmy Delliste, Sous-Directeur Métiers, a précisé que la réalisation de ces organigrammes de référence fait partie des objectifs 2018 de la DAP. Il s'est donc engagé à les travailler avant la fin d'année.

De plus, la sous-directrice RH, Mme Mirau, a relevé que l'absence d'organigramme de référence rendait très difficile l'organisation des CAP de personnels techniques de toutes catégories. Pour votre information, le SNP PT FO a déjà donné lors de ces travaux, des organigrammes de référence pour tout type d'établissements (MOM, SEP/RIEP, ENAP, DISP, établissements pénitentiaires).

Enfin, nous avons abordé la problématique des suites des mouvements de personnels de surveillance.

Le DAP a confirmé qu'il avait bien reçu notre courrier, mais qu'il ne pouvait y répondre car la demande était trop généraliste. Nous avons répondu que la demande portait sur TOUS les personnels techniques et pour nous il n'y avait aucune ambiguïté : le message était clair.

**Pour nous il est inconcevable que des personnels techniques soient menacés de l'application plusieurs 30<sup>e</sup> dans le cadre de ces mouvements, alors qu'ils sont entrés dans les établissements.**

Le DAP nous a demandé de lui faire parvenir au plus tôt les fonds de dossier des agents concernés et qu'il statuerait au cas par cas.

**Le SNP PT FO est toujours présent sur le terrain pour défendre les intérêts des personnels techniques de l'Administration Pénitentiaire.**

*Le 21 février 2018,  
Le Secrétaire Général,  
Paul BONO*

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE DES PERSONNELS TECHNIQUES - FO.

Site internet: [www.snppt-fo.fr](http://www.snppt-fo.fr)

*FO 1<sup>er</sup> Syndicat de la Fonction Publique de l'État  
et des Personnels Techniques de l'AP*